


Fiche d'identité


AMM	N° 2110104		
Composition et mode d'action			
Clopyralid 80 g/L Acide picolinique carboxylique HRAC O Mimétique de l'auxine	Fluroxypyr 100 g/L Acide picolinique carboxylique HRAC O Mimétique de l'auxine	Florasulame 2,5 g/L Triazolopyrimidine HRAC B Inhibiteur de l'ALS	
Formulation	EC (Concentré émulsionnable)		
Classement	 Danger. H304, H315, H319, H332, H410		
ZNT	ZNT aquatique : 5 m ZNT plantes non cibles : 20 m		
DRE	24 heures après traitement		
Inscription IFBM	Aka™ est utilisable sur les organes destinées à la brasserie		


Utilisations

Culture	Dose	Stade	Période	Précisions
Céréales d'hiver : blé tendre, blé dur, orge, avoine, seigle, triticale, épeautre	1 L/ha	De fin-tallage à 2 nœuds inclus	Du 1 ^{er} mars au 30 juin	Ne pas dépasser 1 L/ha par campagne
	0,75 L/ha	Après 2 nœuds jusqu'à dernière feuille visible		
Céréales de printemps : blé tendre, blé dur, orge, avoine, seigle	1,5 L/ha	De mi-tallage à 2 nœuds	Du 1 ^{er} février au 31 mai	Ne pas dépasser 1,5 L/ha par campagne
Prairies et graminées fourragères implantées depuis moins d'1 an	1 L/ha	De 4 feuilles à dernière feuille étalée 14 jours avant mise en pâture ou fauche	Du 1 ^{er} mars au 30 juin	Ne pas dépasser 1 L/ha par campagne
Prairies et graminées fourragères implantées depuis plus d'1 an	1,5 L/ha	Au plus tard 14 jours avant mise en pâture ou fauche	Du 1 ^{er} mars au 30 juin	Ne pas dépasser 1,5 L/ha par campagne
	0,75 L/ha		Du 1 ^{er} au 30 septembre	1 an sur 3

Aka™ est homologué sur les graminées fourragères suivantes : brome, dactyle, fétuque, fléole et ray-grass.



 Danger. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.; H332 - Nocif par inhalation.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H315 - Provoque une irritation cutanée.; H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.; P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.; P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.; P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.; P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.; P331 - NE PAS faire vomir.; P501 - Éliminer le contenu/réceptacle selon la réglementation en vigueur.

Aka™ : EC - concentré émulsionnable, contenant 100 g/L de Fluroxypyr, 2,5 g/L de Florasulame (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences), 80 g/L de Clopyralid. AMM N° 2110104 - Dow AgroSciences SAS. Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S, 1 bis avenue du 8 mai 1945 - Bâtiment Equinoxe 2, 78280 Guyancourt. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.  0 800 470 810

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur www.phytodata.com

Décembre 2020



Visitez www.corteva.fr

© 2019 Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Aka™
HERBICIDE

Votre programme anticotylédones vous appartient



Visitez www.corteva.fr
© 2019 Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

Aka™, une solution robuste et polyvalente

Impeccable contre les nuisibles bleuet, gaillet, chardons, stellaire, laiterons, repousses de dicotylédones, rumex

- Aka™ s'utilise dès 7°C.
- Pour lutter contre les vivaces (chardons, rumex), privilégiez le traitement au stade 2 nœuds de la céréale d'hiver et respecter la dose de 1 L/ha.
- Après 2 nœuds et jusqu'à dernière feuille visible, la dose de 0,75 L/ha permet de contrôler les vivaces.
- Aka™ peut s'utiliser sur prairies et graminées fourragères même de moins d'1 an. (cf. Tableau des utilisations)
- Une solution sans souci pour les cultures suivantes, permettant une conduite facilitée de la rotation⁽¹⁾.
- Ne pas utiliser de compost ou de fumier issu de pailles traitées avec Aka™ pour les cultures florales et maraîchères.
- Un herbicide souple, facile à associer avec de nombreux antigraminées. Nous consulter⁽²⁾.



Chardons



Gaillet



Matricaires



Laiterons



Bleuet

(1) Toutefois il faut respecter un délai de 4 mois entre l'application de Aka™ et l'implantation d'une culture dérobée de dicotylédones (légumineuses, trèfle, luzerne ou composées comme tournesol).

(2) Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides officiels de bonnes pratiques.

Les atouts de Aka™

• Efficace sur annuelles et vivaces

- Très large spectre dicotylédones.
- Destruction des vivaces en profondeur (grâce à sa forte systémie).

• Souplesse d'utilisation

- Homologué toutes céréales.
- Jusqu'à dernière feuille visible (BBCH37) pour les céréales d'hiver et jusqu'à 2 nœuds (BBCH32) pour les céréales de printemps.

• Prévention des résistances

- Association de 2 modes d'action : HRAC B et HRAC O.
- Préviend le développement d'adventices résistantes.

• Une solution prairies

- Utilisable à 1,5 L sur prairies et graminées fourragères implantées depuis plus d'un an du 1^{er} mars au 30 juin.
- Délai avant fauche ou mise en pâture de 14 jours.

Le champ d'activité

Céréales

Annuelles	BBCH 29 à 32 1L/ha	BBCH 33 à 37 0,75 L/ha
Alchemille		
Ambroisie		
Ammi commun		
Anthémis		
Anthriscue		
Atriplex		
Bifora		
Bleuet		
Capselle		
Céaiste		
Chenopode		
Chrysanthème		
Coquelicot		
Fumeterre		
Gaillet		
Géranium disséqué		
Laiteron rude		
Lamier		
Lampsane		
Mat. Camomille		
Matricaire inodore		
Mouron des champs		
Moutarde		
Myosotis		
Pensée		
Ravenelle		
Renoncule		
Rénouée liseron		
Rénouée des oiseaux		
Sanve		
Scandix		
Séneçon		
Stellaire		
Torilis		
Véronique		
Vivaces	BBCH 29 à 32 1L/ha	BBCH 33 à 37 0,75 L/ha
Chardons		
Gesses		
Laiterons		
Liserons		
Rumex		
Repousses	BBCH 29 à 32 1L/ha	BBCH 33 à 37 0,75 L/ha
Betterave		
Colza		
Chicorée		
Féverole		
Luzerne		
Phacélie		
Pomme de terre		
Tournesol		
Vesce-pois		

Prairies

Annuelles	1,5 L/ha	1 L/ha
Ambroisie		
Anthémis		
Atriplex		
Bleuet		
Carotte		
Capselle		
Céaiste		
Chenopode		
Chrysanthème		
Coquelicot		
Fumeterre		
Gaillet		
Géranium		
Lamier		
Lampsane		
Mat. Camomille		
Matricaire inodore		
Morelle		
Myosotis		
Ravenelle		
Renoncule		
Rénouée liseron		
Rénouée des oiseaux		
Sanve		
Séneçon		
Stellaire		
Trèfle		
Véroniques		
Vivaces et pluriannuelles	1,5 L/ha	1 L/ha
Chardons		
Gesse		
Laiterons		
Orties		
Paquerette		
Picris		
Pissenlit		
Plantains		
Renoncule		
Ronces		
Rumex		

■	Efficacité > 85 %
■	85 % > efficacité > 60 %
■	Efficacité < 60 %
■	Pas de données